

ARRETE N°2017-008
PROCLAMATION DES RESULTATS CONSEIL
DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE MONTREUIL
SCRUTIN DU 24 JANVIER 2017

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation;

Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de Montreuil ;

Vu l'arrêté n°2016-198 de la présidente de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement et aux résultats des opérations électorales du 24 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1 Résultats des opérations de scrutin du collège USAGERS

Nombre d'électeurs inscrits	608	Nombre de suffrages valablement exprimés	52
Nombre d'émargements	61	Nombre de sièges à pourvoir	6
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	61	Quotient électoral	8,6
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	9		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
INFORMATIQUE	52	5

Sont proclamés élus :

- Amine Hamdi (titulaire) ;
- Adeldader Fergoug (suppléant) ;
- Inès Ryder (titulaire) ;
- Arthur Van Mierlo (suppléant) ;
- Amir Barnat (titulaire) ;
- Thilini Hickaduwa (suppléant) ;
- Anaïs Macé (titulaire) ;
- Martin Bruger (suppléant) ;
- Daniel Coursel (titulaire) ;
- Nicolas Bodganovic (suppléant).

Article 2

Le directeur général des services et le directeur de l'Institut sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 24 janvier 2017

La présidente de l'université Paris 8,

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU

Annick Allaire

